

URBRASCO T. T.

Secrétaire

Nolmans Lucienne
Rue Timmermans 28
1190 Bruxelles
☎ : 02/345.73.50

E-Mail : lucienne.nolmans@telenet.be

Section Tennis de Table

an	81
----	----

N°	01
----	----

Pg	1	1
----	---	---

Saison 2026-2027

Bruxelles, le 4 septembre 2026

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 31.8.2026

Présents : Pour le Comité : Renière : Président
Flamand, Rillaert et Vandermaelen: Membres
Nolmans : Secrétaire

Excusé : Deron Ph.

Pour les cercles : Nolmans (AEZ), Van Ende (AMI), Galloy (ATTPV), Van den Heuvel (BNB), Bulté (BNP Paribas Fortis), Boucsin (Bruxelles Finances), Logist (CTT Profs), Nyst (Eurocontrol) Iossifidis (Fluxys), Durieu (Forever), Languillier (Intero), Vanden Eynde (Mercedes), Detaille (Partenamut), Loos (Phenix TT), Van Bogart (Polbruno-Evere), Guillaume (Sabca), Brackman (S.N.), Dewitte (SPRS), Albanese (Sibelga), Vanstallen (TIB) et Vandermaelen (Tractebel)).

Le Président ouvre la séance à 19h.15

1.- Allocution du Président

Mesdames, Messieurs, Che(è)r(e)s secrétaires, bonjour,

Le comité de l'Urbrasco vous souhaite une excellente réunion et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle saison. Nous remercions beaucoup l'Arc en Ciel pour son accueil. Je remercie une fois de plus Jean-Pierre pour le travail effectué pendant l'entre saison.

Nous avons malheureusement appris le décès d'un ancien joueur de l'Urbrasco connu pour sa gentillesse, il s'agit de Sergio Cantelli de Siemens pour qui je demande une minute de silence.

A la suite de notre précédente réunion nous avons apporté de légères modifications aux championnats et aux challenges. Les équipes participant aux challenges seront désormais tirées au sort et placées dans l'ordre du tirage, dans la grille des tournois prévue à cet effet. Comme vous avez pu le lire et comme il fallait s'y attendre, nous sommes passés à 5 divisions en championnat. Les 4 premières divisions seront composées de 10 équipes, la dernière, la 4 de 12 équipes. Les matchs supplémentaires de cette division se dérouleront pendant que les autres joueront en challenge. Vous aurez aussi constaté qu'en championnat il y aura des derbys en divisions d'Honneur, 1 et 4. Jean-Pierre – comme d'habitude a fait pour le mieux- mais pour répondre aux desiderata des clubs il était impossible de placer ces derbys plus tôt dans la saison. Nous demandons aux équipes concernées de s'arranger entre elles pour que ces matchs se déroulent avant la semaine 6 et la semaine 17.

Je cède la parole successivement aux trésoriers, aux vérificateurs aux comptes et à la secrétaire. Je vous remercie pour votre présence et votre implication.

Marc.

2.- Rapport des Trésoriers – Saison 2025-2026

La situation de la trésorerie de notre Association reste relativement stable de saison en saison. Les rentrées et sorties de nos comptes restent quasi identiques. Le compte de pertes et profits se solde cependant par un déficit de 460,38€ alors que la saison précédente nous étions en profit de 711,77€, d'où une différence de l'ordre de 1170 €.

Les justifications de ce retournement de situation comptable sont les suivantes :

- lors de la saison sportive 25-26, le montant des amendes fût particulièrement faible 525€ contre les 965€ de la saison 24-25 ; on ne peut d'ailleurs qu'inciter les clubs à rester particulièrement vigilants pour éviter les amendes liées aux forfaits ; à ce propos, il y a eu cette saison un forfait général, 12 forfaits totaux et 35 forfaits partiels ;
- lors de la saison sportive 25-26, l'Urbrasco a repris à sa charge l'organisation du challenge de doubles pour les divisions supérieures, ce qui se solde par un coût à couvrir de l'ordre de 250 € ;
- d'autres rentrées sont également en baisse, suite à la diminution, de saison en saison du nombre de clubs, du nombre d'équipes alignées et surtout du nombre de joueurs affiliés (421 joueurs en 23-24 contre 362 en 25-26) ;
- d'autres frais que nous subissons sont par contre à la hausse.

En conclusion, rien d'alarmant dans l'immédiat car nous avons des avoirs en réserve en banque.

Nous voudrions féliciter les clubs qui sont parvenus à éviter toutes amendes lors de la saison 25-26.

Parmi les clubs avec plusieurs équipes alignées, citons CTT Profs et Partenamut.

Parmi les clubs n'alignant qu'une seule équipe, citons B.N.B, Forever, Mercedes Sport et Tractebel.

Les Trésoriers vous souhaitent à tous une excellente saison sportive 2026-2027.

Yves Vandermaelen et Gérard Flamand, Trésoriers.

3. - Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice comptable 2025-2026

Chers Membres,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de vérification qui nous a été confiée. Nous avons procédé en date du 28 août 2026 au 31 août 2026 à la vérification des comptes annuels de l'Union Royale Brabançonne des Sports Corporatifs – section Tennis de Table, pour l'exercice du 1 août 2025 et se clôturant le 31 juillet 2026 dont les comptes se soldent par un solde déficitaire de **460,38 euros**.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans des bonnes conditions tous les contrôles et vérifications.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises. Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'Union Royale Brabançonne des Sports Corporatifs – Tennis de Table.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2025–2026 tels qu'ils vous sont présentés.

Nous tenons à féliciter et à remercier nos trésoriers, messieurs Yves VANDERMAELEN et Gérard FLAMAND, pour la bonne tenue des comptes.

Bruxelles, le 31août2026.

Les vérificateurs aux comptes Francis Vanden Eynde, Zoltan Nuszen et Jacques Languillier.

4. – Dernières directives avant la reprise du championnat 2026-2027

Bonjour à vous tous

Je vous rappelle certaines choses concernant l'interclub

- essayer d'arriver à l'heure malgré les embouteillages, en cas de problème, avertir l'équipe adverse
- jouer les matches jusqu'au bout même si le résultat est acquis
- vérifier les feuilles d'arbitrage avant de les signer
- en cas de bye ou de forfait donner par mail, les 3 noms des joueurs alignés même s'il n'y a qu'une équipe

Comme les joueurs aiment qu'on les chouchoute, j'invite les secrétaires à leur transmettre les BO et toute information parue sur le site. Ils n'auront pas d'excuse de tomber des nues.

Pour une remise de match

Les remises de match doivent rester des cas exceptionnels mais un match peut tjrs être avancé

La demande de report doit être envoyée aussi au secrétariat ainsi que la réponse de l'équipe adverse. Il faudrait éviter de mettre le comité devant le fait accompli.

Pour une modifications au calendrier

Il est possible d'apporter en cours de saison, des modifications au calendrier officiel en se conformant à l'art. 22 du règlement sportif

La modification paraîtra 2 fois dans le BO.

Pour les challenges par équipes : la participation reste obligatoire

BNP Paribas Fortis garde son challenge par équipe div H , div1. Le challenge AEZ reprend les div. 2 et 3.,

Comme l'a expliqué notre Président : pas de challenge pour la div 4

Pour les challenges par équipe, matches de barrage, montée ou descente et titre : nous appliquons le règlement de la Fédération royale. Pour la qualification des joueurs...

Voir art. 9 du règlement sportif :

Les résultats doivent être envoyés AU PLUS TARD LE VENDREDI

Envoyer la feuille d'arbitrage par e-mail dans les meilleurs délais : urbrasco.tt@telenet.be .

Tous les problèmes de trésorerie sont traités par Gérard FLAMAND et Yves Vandermaelen (voir coordonnées sur le site)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat en cas de question ou de doute.

CONSULTEZ REGULIEREMENT LE SITE WWW.URBRASCO-TT.BE

POUR RAPPEL TOUTE COMMUNICATION DOIT ETRE FAITE AU SECRETAIRE DE LA SECTION Nolmans Lucienne, rue TIMMERMANS 28 -1190 BXL tél : 02/3457350 à partir de 12h e-mail : urbrasco.tt@telenet.be

La séance se termine vers 20h30

5. – Modifications au calendrier – 1^{ère} insertion

Partenamut B : Changement de jour par rapport aux années précédentes
L'équipe **B de Partenamut joue le lundi** au lieu du jeudi les années précédentes

B.N.B. : Il y a la possibilité de disposer d'une place de parking dans les locaux de la BNB
Voir info page 5

6. – Information concernant l'âge minimum d'affiliation d'un joueur:

Comme la tendance actuelle s'oriente vers le désir de jouer avec son enfant mineur et suite à la demande de différentes personnes, le Comité a décidé d'ajouter une précision dans le règlement sportif c'est-à-dire de permettre l'affiliation à partir de 18 ans (âge de la majorité)

Il faut quand même rappeler la définition de « Fédération corporative »

Une **fédération corporative** (ou groupement corporatif) désigne une organisation qui regroupe plusieurs entreprises, associations ou professionnels d'un même secteur d'activité ou partageant un statut commun afin de défendre leurs intérêts collectifs

Le terme prend des significations différentes selon le contexte d'usage :

1. Le sport en entreprise (Usage le plus courant)

Dans le langage contemporain, le terme « corporatif » qualifie souvent les activités sportives organisées entre salariés d'entreprises.

Jusqu'au 19 janvier 1990 la loi belge déterminait la majorité à 21 ans.

Après la guerre 1940-1945 les étudiants qui sortaient du secondaire n'allaient pas tous à l'université, la plupart allaient travailler d'où le paragraphe mentionnant la signature parentale pour les mineurs.

La grosse erreur est d'avoir gardé cette mention dans le formulaire d'affiliation et cette erreur sera corrigée.

7. – Championnat : Semaine 1

La première semaine se déroule du 14-09-2026 au 17-09-2026 (Voir en annexe page 7)

8. – Premier tour des Challenges :

Le premier tour se déroule la semaine du 6-10 au 8-10-2026

Les équipes étant inscrites d'office, le challenge par équipes est obligatoire.

Les challenges se dérouleront à nouveau par élimination directe

Voir tableaux pages 8 et suivantes du présent B.O.

Liens utiles pour vous faciliter vos recherches :

Pour voir le calendrier, le classement, les clubs, les listes de forces et les feuilles de matches, allez sur le site <https://resultats.urbrasco-tt.be/>

LE COMITE EXECUTIF

Accès au parking de la B.N.B.

Vous trouverez, ci-dessous, les différentes informations vous permettant d'accéder au parking ainsi qu'à l'endroit dédié aux rencontres :

1. Accès au parking

Le parking de la BNB se situe **rue Montagne aux Herbes potagères 41-45, 1000 Bruxelles, Entrée et Sortie.**

La procédure d'accès au parking de la BNB est automatisée par l'emploi d'un système de reconnaissance des plaques minéralogiques.

Le conducteur du véhicule s'arrête à la " colonne interactive " (totem) de l'entrée et suit les instructions sur l'écran tactile.

Le système lit la plaque d'immatriculation du véhicule et, si elle est connue, demande la saisie du code PIN.

Procédure afin d'obtenir un code PIN

Afin de pouvoir recevoir un code PIN permettant l'accès au parking, il sera demandé à chaque club de fournir aux adresses mail suivantes (hugues.verstraete@nbb.be , dimitry.dereu@nbb.be , club@nbb.be) et **au plus tard 1 semaine avant le jour de la rencontre**, les informations suivantes :

- ☐ Nom du conducteur
- ☐ Prénom du conducteur
- ☐ Date de naissance du conducteur
- ☐ Adresse Email du conducteur
- ☐ Plaque minéralogique du véhicule utilisé
- ☐ Marque du véhicule

L'introduction de ces informations dans notre système VMS (Visitor Management System) permettra de générer automatiquement un code PIN qui sera envoyé à l'adresse mail du conducteur.

Pour des raisons de sécurité, il sera demandé à chaque conducteur de bien vouloir garer son véhicule au 2^{ème} étage du parking (si celui-ci devait être complet, veuillez utiliser le 4^{ème} étage).

Remarque importante :

J'attire votre attention sur le fait que le code PIN qui sera délivré est uniquement lié à la plaque minéralogique qui nous aura été communiquée. Si un changement de véhicule devait intervenir entre la communication des informations et le jour de la rencontre, veuillez, aussi rapidement que possible, nous en informer via Email aux adresses déjà mentionnées plus haut. Si le refus d'accéder au parking devait résulter d'une absence de communication de la part du conducteur, à charge de ce même conducteur de trouver une place de parking dans les alentours de la Banque.

2. Accès à la Banque pour les personnes venant en transport en commun, à pied, ...

Pour les personnes n'utilisant pas leur véhicule personnel, l'entrée dans la Banque se fera par l'entrée du personnel, **boulevard du Berlaumont, 14, 1000 Bruxelles.**

Présentez-vous au guichet « Visiteurs » où la personne présente vous indiquera comment accéder à l'espace Tennis de Table.

3. Comment accéder au local Tennis de Table

- Pour les utilisateurs du parking, une fois, votre voiture garée, dirigez-vous vers les ascenseurs
- Pour les personnes utilisant l'entrée du personnel, la personne au guichet vous indiquera où se trouvent les ascenseurs

Le local Tennis de Table se trouve au 5^{ème} étage. Une fois sorti de l'ascenseur, poussez la porte sur votre gauche. Après les toilettes, prendre à gauche, le couloir délimité à droite par les casiers et à gauche par les vestiaires. Passez les vestiaires, vous trouverez l'aire de jeu sur votre gauche.

4. Personnes de contact

- Secrétaire de la section Tennis de Table BNB : Dimitry Dereu, dimitry.dereu@nbb.be , 0032 478 24 69 24
- Chef de section Tennis de Tabbe BNB : Hugues Verstraete, hugues.verstraete@nbb.be , 0032 476 95 88 76 .

Nous espérons que ces informations sont aussi complètes que possible, si toutefois, vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous revenir par retour de ce mail.

Calendrier Semaine 39 (21-Sep-26 au 26-Sep-26)

Division Honneur - Urbrasco - Urbrasco

02/001	Lun 21-09-26	19:00	POLBRUNO A	PHENIX A
02/002	Jeu 24-09-26	19:00	PARTENAMUT A	SABCA A
02/003	Mar 22-09-26	19:00	BNP FORTIS A	TIB A
02/004	Mar 22-09-26	19:00	BNB A	EUROCONTROL A
02/005	Lun 21-09-26	19:00	SPRS A	PHENIX B

Division 2 - Urbrasco - Urbrasco

02/011	Jeu 24-09-26	19:00	BNP FORTIS C	AEZ B
02/012	Mer 23-09-26	19:00	ATTPV B	PARTENAMUT B
02/013	Mar 22-09-26	19:00	TIB C	POLBRUNO C
02/014	Lun 21-09-26	19:00	BXL FIN A	EUROCONTROL C
02/015	Mar 22-09-26	19:00	MERCEDES A	INTERO A

Division 4 - Urbrasco - Urbrasco

02/021	Jeu 24-09-26	19:00	SNTT B	SABCA C
02/022	Jeu 24-09-26	19:00	PARTENAMUT D	PHENIX E
02/023	Lun 21-09-26	19:00	BXL FIN C	SIBELGA B
02/024	Mar 22-09-26	19:00	TRACTEBEL A	SNTT C
02/025	Mer 23-09-26	19:00	INTERO B	SIBELGA A
02/026	Mar 22-09-26	19:00	TIB E	AMI A

Division 1 - Urbrasco - Urbrasco

02/006	Lun 21-09-26	19:00	POLBRUNO B	PHENIX C
02/007	Mer 23-09-26	19:00	ATTPV A	BNP FORTIS B
02/008	Lun 21-09-26	19:00	AEZ A	CTT PROFS B
02/009	Lun 21-09-26	19:00	FLUXYS A	EUROCONTROL B
02/010	Mar 22-09-26	19:00	TIB B	CTT PROFS A

Division 3 - Urbrasco - Urbrasco

02/016	Lun 21-09-26	19:00	FOREVER A	PHENIX D
02/017	Jeu 24-09-26	19:00	PARTENAMUT C	SABCA B
02/018	Lun 21-09-26	19:00	BXL FIN B	BNP FORTIS D
02/019	Jeu 24-09-26	19:00	SNTT A	SPRS B
02/020	Mar 22-09-26	19:00	TIB D	CTT PROFS C

Challenge Divisions H & 1 - BNP Fortis.

1er Tour

du 05 au 08-10-2026

2ème Tour

du 23 au 26-11-2026

3ème Tour

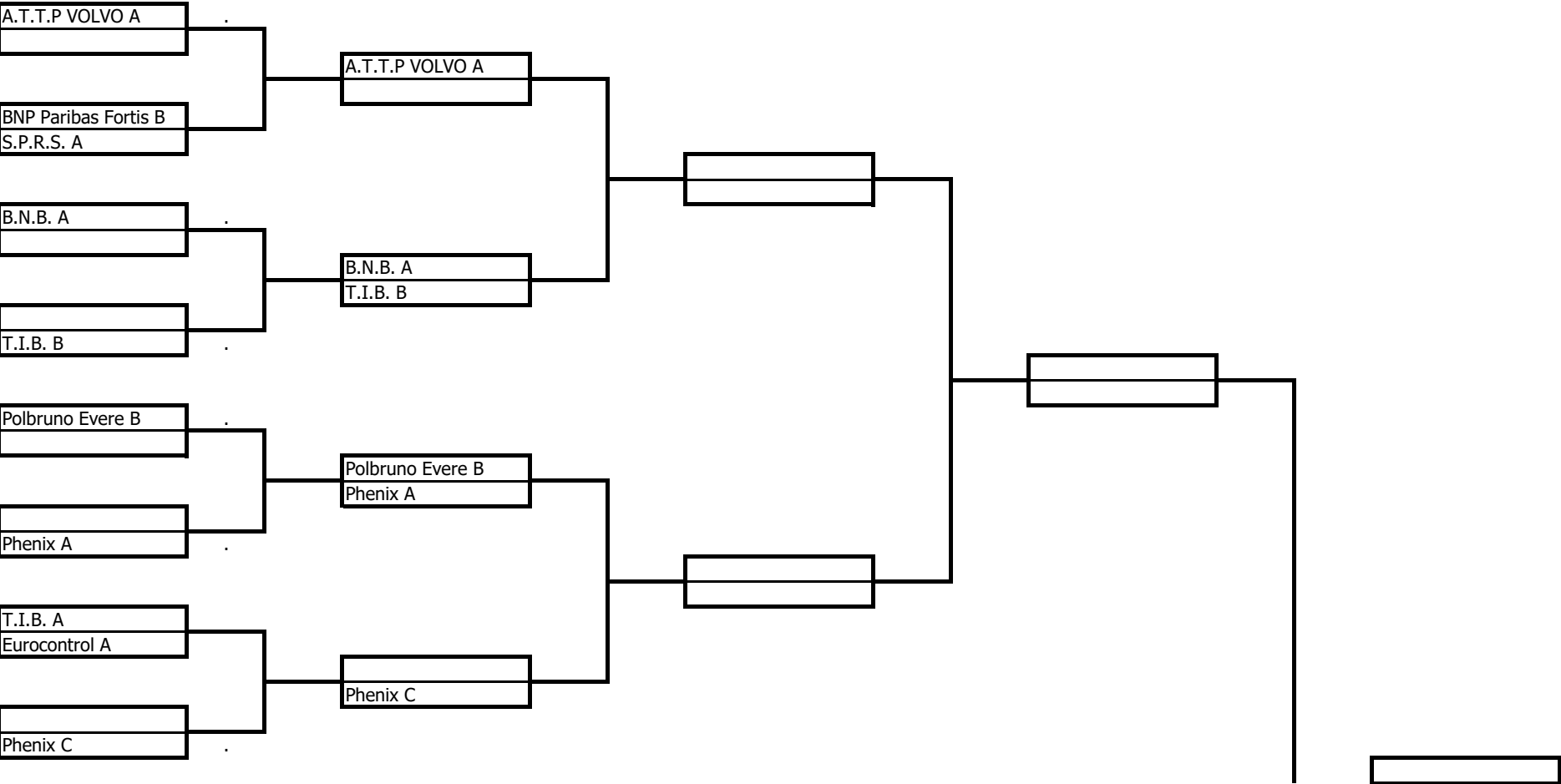
du 04 au 07-01-2027

4ème Tour

du 01 au 04-02-2027

Finale

du 15 au 18-03-2027



Challenge Divisions H & 1 - BNP Fortis.

1er Tour

du 05 au 08-10-2026

2ème Tour

du 23 au 26-11-2026

3ème Tour

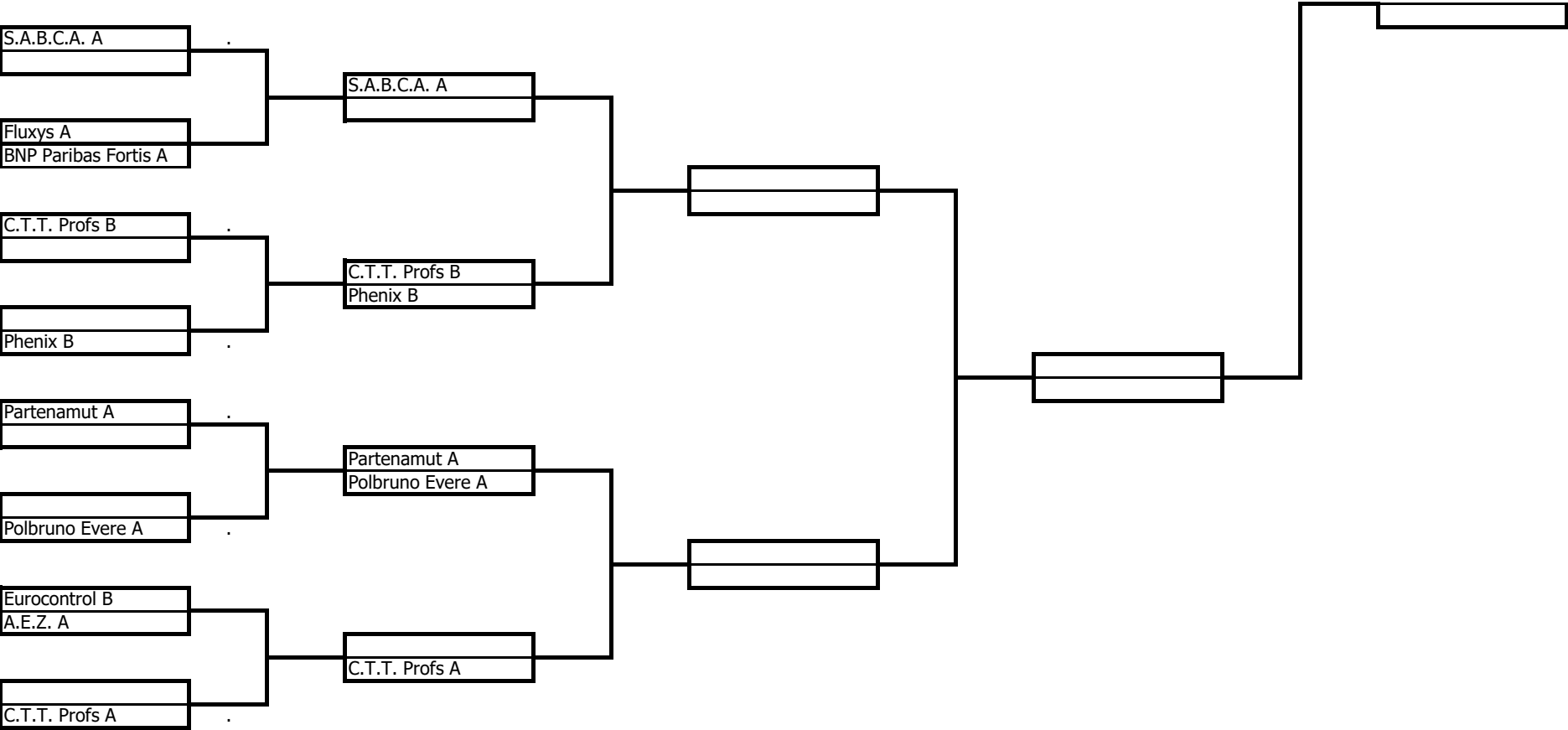
du 04 au 07-01-2027

4ème Tour

du 01 au 04-02-2027

Finale

du 15 au 18-03-2027



Challenge Divisions 2 & 3 - A.E.Z.

1er Tour

du 05 au 08-10-2026

2ème Tour

du 23 au 26-11-2026

3ème Tour

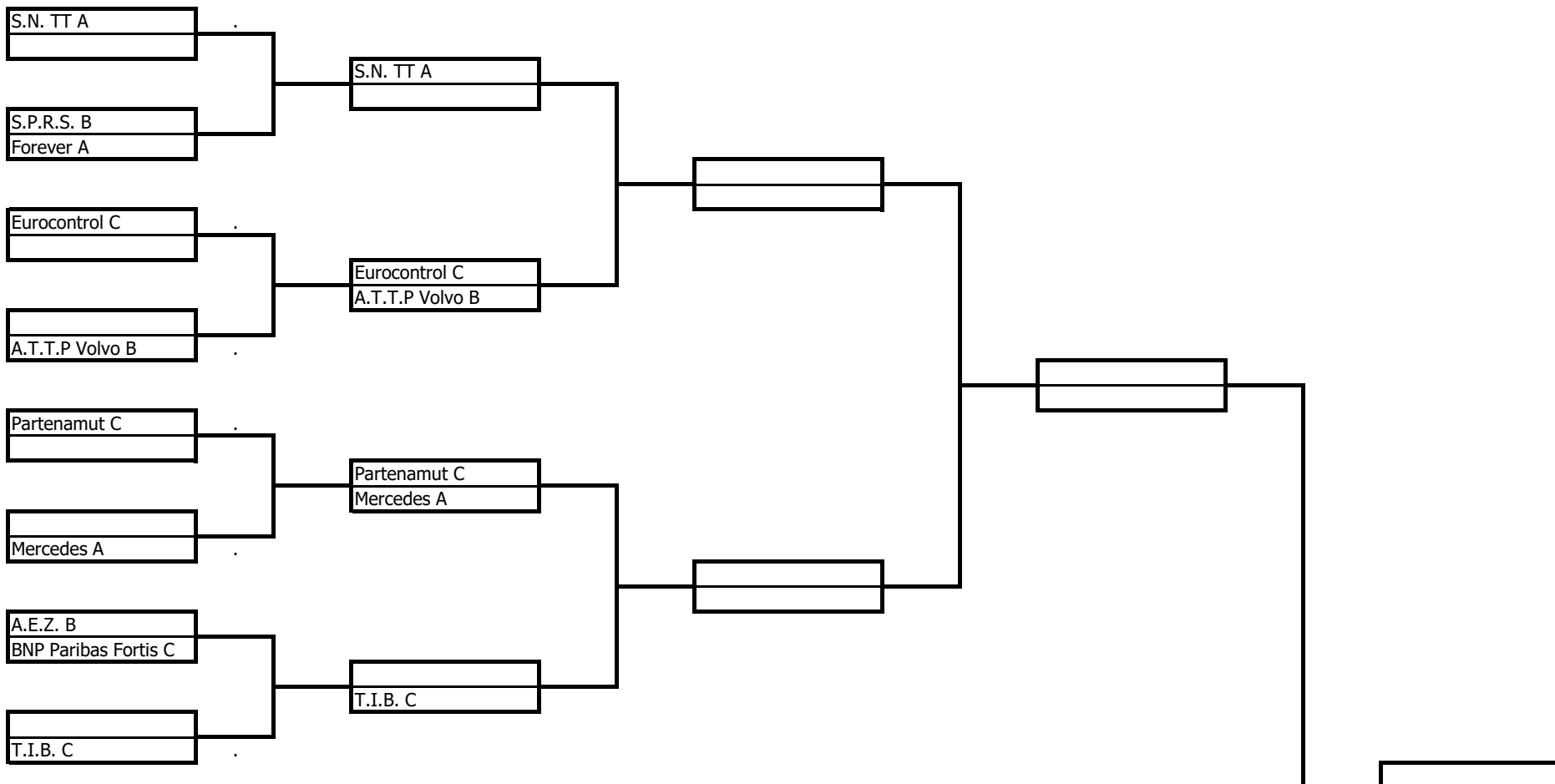
du 04 au 07-01-2027

4ème Tour

du 01 au 04-02-2027

Finale

du 15 au 18-03-2027



Challenge Divisions 2 & 3 - A.E.Z.

1er Tour

du 05 au 08-10-2026

2ème Tour

du 23 au 26-11-2026

3ème Tour

du 04 au 07-01-2027

4ème Tour

du 01 au 04-02-2027

Finale

du 15 au 18-03-2027

